



Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal

Siège Social : 13, rue Trigrance – 13002 Marseille (France)

Tél. : (33) 4 91 14 05 80

E-mail : fipjp@fipjp.com

CHAMPIONNATS DU MONDE 2025

Voici les dernières informations concernant les Championnats du monde reçues après la diffusion du relevé de décisions du Comité Exécutif.

Championnats du monde des Jeunes :

Le président du Comité d'organisation de cette manifestation à Joliette a mal compris ou n'a pas apprécié le délai de quinze jours annoncé avant une prise de décision du Comité Exécutif afin de prendre le temps d'approfondir leur « Plan B » et d'ouvrir les candidatures à d'autres pays. En conséquence il a écrit pour nous informer qu'il retirait officiellement cette candidature, dont il avait lui-même indiqué, quelques jours auparavant, qu'il n'avait pas les moyens financiers de l'assurer !

Depuis nous avons échangé avec trois pays éventuellement candidats dont deux ont préféré reporter leur candidature à 2026 puisque, conformément à notre décision d'équilibrer le nombre des déplacements pour les championnats du monde à raison de deux par année, nous organiserons l'année prochaine le championnat du monde en triplettes des Messieurs et de nouveau celui des jeunes.

La candidature retenue est celle de l'Espagne qui propose trois possibilités quant à la ville hôte – trois sites ayant déjà accueilli des championnats du monde ou d'Europe – du 23 au 26 octobre 2025, la saison estivale n'étant pas encore terminée en septembre d'où d'éventuelles difficultés pour le logement.

Les membres du Comité Exécutif trancheront cette semaine après avoir recueilli divers avis avant d'effectuer une visite pour travailler avec la FEP.

Championnats du monde : des Féminines en triplettes (France) ; et multiples : simples, doubles et mixtes (Italie)

La même problématique a été évoquée pour les deux manifestations lors de la dernière réunion du Comité Exécutif (voir relevé de décisions) puisqu'il semble souhaitable d'harmoniser à la fois leur déroulement et le nombre des équipes participantes.

A partir de 2027 il en ira pour ces deux compétitions comme pour le championnat du monde en triplettes des Messieurs : les 24 équipes les mieux classées sur l'édition précédente (donc en 2025) seront automatiquement qualifiées et les 24 autres équipes disputeront des épreuves qualificatives avec une répartition par continent fixée par le Comité Exécutif en fonction à la fois des sites des championnats du monde suivants et du nombre de fédérations concernées par continent ou par région. Aucune nation déjà qualifiée ne pourra y participer mais une possibilité intelligente, sera de faire dérouler les épreuves qualificatives au même endroit que des épreuves continentales ou régionales afin d'éviter un déplacement supplémentaire aux équipes concernées.

Les sélections – qu'elles résultent du championnat du monde précédent ou de qualifications – concernent des fédérations et non pas des joueurs ou des équipes.

Pour les deux championnats du monde de cette année nous aurions pu prendre en compte le classement mondial et n'accepter que les 48 équipes les mieux classées, mais cela aurait pu paraître anormal car non annoncé à l'avance. Le Comité Exécutif a donc préféré recourir à la même formule transitoire que celle employée à Dijon pour le championnat du monde en triplettes des messieurs : inscription libre jusqu'à une date limite et, si le chiffre de 48 était dépassé, organisation sur place d'un tournoi préliminaire pour en revenir

à ce chiffre, ce qui implique deux conséquences pour l'éventuelle seconde équipe donnée aux tenants du titre et aux organisateurs : s'il doit y avoir un tournoi préliminaire, cette seconde équipe y participera et cette possibilité n'existera plus à l'avenir chaque fois que le chiffre de 48 aura été atteint.

A partir de 2026, ce sera le classement mondial établi à la fin de l'année précédente qui déterminera l'ordre d'invitation des équipes. Avant de fixer exactement les quotas disponibles pour les épreuves qualificatives, un courrier spécifique sera envoyé aux équipes théoriquement qualifiées par le championnat du monde précédent pour leur demander leur confirmation mais, en cas d'acceptation puis de rétractation, les fédérations concernées seront sanctionnées d'interdictions de participation aux épreuves mondiales et leur place sera ajoutée à celles mises en jeu dans les qualifications régionales.

ATTENTION : Pour chacune des deux manifestations la **date limite d'envoi des inscriptions** a été fixée par les deux organisateurs – FFPJP (France) et FIB (Italie) – au **30 mai**, sans qu'il soit nécessaire, dans un premier temps, de mentionner les noms concernés. Les comités d'organisation vous enverront les fiches de réservation dans les prochains jours. Prenez donc bien vos dispositions.

Visite du site et réunions avec la FIB (Federation Italienne de Boules)

Ces championnats du monde se dérouleront Villa Borghèse au cœur de Rome à proximité immédiate du Centro Storico, c'est-à-dire que participants et accompagnateurs auront accès, à partir de cinq minutes à pied, à la plupart des grands sites de la capitale italienne. Le programme des épreuves sera celui arrêté par la FIPJP depuis deux éditions et le classement général des fédérations sera établi en fonction des points attribués aux cinq championnats du monde pour le classement mondial, mais pour une seule équipe par pays.